

DISPOSITION - CAMIONNETTE DODGE RAM 1500 1998

La municipalité désire se départir d'une camionnette de marque Dodge Ram 1500 de l'année 1998 possédant les caractéristiques suivantes :

- Odomètre : 358 587 km;
- Modèle 4 X 4 - cabine simple - boîte 8 pieds;
- Moteur 8 cylindres - 5,4 litres;
- transmission manuelle 5 vitesses;
- différentiel autobloquant;
- suspension heavy-duty;
- Attache remorque, filage et crochets de remorquage;
- «moteur» changé en 2011 remplacé par un moteur usagé à 301 000 km.

Le camion sera vendu tel quel, sans aucune garantie. L'acquéreur devra prendre possession du camion au garage municipal situé au 18 rue des Loisirs.

Les personnes intéressées à se porter acquéreur de ce camion doivent déposer une soumission sous enveloppe cachetée sur laquelle doit être inscrite la mention «**Soumission camionnette**» au plus tard le 23 août 2017 à l'adresse suivante :

**Municipalité de Saint-Aubert
14 rue des Loisirs
Saint-Aubert QC G0R 2R0**

Le conseil municipal prendra une décision sur les offres reçues lors d'une réunion subséquente. La municipalité de Saint-Aubert ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Donnée à Saint-Aubert ce 8 août 2017.

Linda Dubé
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

RAPPEL - PIÈCES PYROTECHNIQUES (FEUX D'ARTIFICES) POUR CONSOMMATEURS

Nous désirons vous rappeler qu'en vertu du règlement municipal # 460-2016 en vigueur, les pièces pyrotechniques (feux d'artifices) sont assujetties à cette réglementation, l'article 14.4 stipule :

14.4 Nul ne peut utiliser de pièces pyrotechniques pour consommateurs :

- a) À l'intérieur d'un bâtiment;
- b) Si vous ne disposez pas d'un terrain de 30 m X 30 m, sans aucun bâtiment, clôture de bois, arbre et autre matière combustible;
- c) Si vous n'avez pas obtenu l'autorisation du propriétaire du terrain;
- d) Dans les rues, terrains de jeux et parcs municipaux, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la municipalité et de l'officier désigné du service des incendies et que la surveillance en est

assurée par un artificier qualifié agréé par la Division de la réglementation des explosifs du ministère des Ressources naturelles du Canada, s'il y a lieu;

- e) Si les pièces pyrotechniques ne sont pas fabriquées au Canada.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le directeur du Service incendie, Monsieur Steeve Saint-Pierre au 418-291-2791.

MARCHÉ PUBLIC



Tous les samedis du mois de septembre en avant-midi, il y aura un marché à la Place publique de Saint-Aubert. Vous aurez l'opportunité de vous procurer d'excellents produits frais d'ici et des environs.

Producteurs :

Vous aimeriez venir vous installer gratuitement pour présenter vos denrées. Inscrivez-vous auprès de Line Grenier au 418-234-0538.

DU NOUVEAU À LA PLACE PUBLIQUE

Jeunes et adultes, une boîte à livres « **CROQUE-LIVRES** » est maintenant à votre disposition à la Place publique située au 39 rue Principale ouest et vous propose des ouvrages variés et de qualité. Elle est accessible sans abonnement ni inscription, 7 j/7 et 24 h/24, c'est gratuit, direct et sans intermédiaire.

« Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez ».

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez-en soin.

Merci de votre collaboration !

UTILISATION D'EAU POUR ARROSAGE

En raison du peu de précipitations reçues jusqu'à maintenant cet été, la municipalité demande aux citoyens utilisateurs du réseau d'aqueduc d'en faire usage avec parcimonie relativement à tout arrosage de pelouses, haies, de fleurs, d'arbres et autres végétaux ainsi qu'à des fins de lavage des voitures et entrées privées.

Nous vous remercions de votre collaboration.

COURS TAIKIDO ET TAI-CHI

Suite à l'information publiée dans l'Info-municipal du 2 août dernier relativement à la tenue de cours de Taïkido et de Tai Chi, nous désirons vous informer que **les coûts d'inscription** sont les suivants :

Tai chi : 80 \$ (contribuable) et 90 \$ (non contribuable)
Taïkido : 85 \$ (contribuable) et 95 \$ (non contribuable)